



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Édition du 4 août 2025

Semaine

OFSP-Bulletin 32/2025

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

Liste des spécialités, p. 7

Exposition de la population suisse aux rayonnements ionisants en imagerie médicale, p. 8

Impressum

ÉDITEUR

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne (Suisse)
www.bag.admin.ch

RÉDACTION

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Téléphone 058 463 87 79
drucksachen-bulletin@bag.admin.ch

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Cavelti AG
Wilerstrasse 73
CH-9201 Gossau
Téléphone 071 388 81 81

ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE

OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne
Téléphone 058 465 50 00
Fax 058 465 50 58
verkauf.abo@bbl.admin.ch

ISSN 1420-4266

DISCLAIMER

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin :

www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin

Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses	4
Statistique Sentinel	6
Résumé hebdomadaire sur les virus respiratoires	6
Liste des spécialités	7
Exposition de la population suisse aux rayonnements ionisants en imagerie médicale	8
Vol d'ordonnances	11

Déclarations des maladies infectieuses

Situation à la fin de la 30^e semaine (28.07.2025)^a

- ^a Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées : cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.
- ^b N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.
- ^c Femmes enceintes et nouveau-nés.
- ^d Syphilis primaire, secondaire ou latente précoce.
- ^e Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire.

Maladies infectieuses :

Situation à la fin de la 30^e semaine (28.07.2025)^a

	Semaine 30			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Transmission respiratoire												
Haemophilus influenzae : maladie invasive	3 1.7	3 1.7	7 1	8 1.2	9 1.3	152 1.7	162 1.8	144 1.6	91 1.8	105 2	79 1.5	
Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers												
Légionellose	14 8.1	23 13.3	14 8.1	56 8.1	62 9	51 7.4	586 6.5	661 7.3	604 6.7	303 5.8	294 5.7	274 5.3
Méningocoques : maladie invasive				1 0.1	4 0.6	3 0.4	35 0.4	36 0.4	34 0.4	26 0.5	25 0.5	23 0.4
Pneumocoques : maladie invasive	5 2.9	9 5.2	4 2.3	30 4.3	48 6.9	24 3.5	1100 12.2	1056 11.7	941 10.4	754 14.5	722 13.9	588 11.3
Rougeole					1 0.1	2 0.3	53 0.6	97 1.1	33 0.4	43 0.4	87 0.8	32 1.7
Rubéole^b												
Rubéole, materno-fœtale^c												
Tuberculose	4 2.3	13 7.5	6 3.5	34 4.9	37 5.3	41 5.9	469 5.2	425 4.7	376 4.2	295 5.7	250 4.8	242 4.7
Transmission féco-orale												
Campylobactériose							https://idd.bag.admin.ch					
Hépatite A							https://idd.bag.admin.ch					
Hépatite E							https://idd.bag.admin.ch					
Infection à E. coli entérohémorragique							https://idd.bag.admin.ch					
Listériose	2 1.2		1 0.6	7 1	3 0.4	4 0.6	59 0.7	53 0.6	68 0.8	28 0.5	19 0.4	40 0.8
Salmonellose, S. typhi/paratyphi		1 0.6	1 0.6	1 0.1	2 0.3	2 0.3	33 0.4	28 0.3	20 0.2	13 0.2	22 0.4	13 0.2
Salmonellose, autres							https://idd.bag.admin.ch					
Shigellose							https://idd.bag.admin.ch					

	Semaine 30			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Transmission par du sang ou sexuelle												
Chlamydiose	248 143.2	221 127.7	222 128.2	968 139.8	940 135.7	815 117.7	12503 138.9	12828 142.5	13023 144.7	7008 134.9	7404 142.6	7285 140.3
Gonorrhée	148 85.5	126 72.8	103 59.5	559 80.7	534 77.1	500 72.2	6881 76.4	6648 73.8	5481 60.9	3786 72.9	3811 73.4	3262 62.8
Hépatite B, aiguë				2 1.2	1 0.1	2 0.3	12 0.1	17 0.2	14 0.2	6 0.1	11 0.1	11 0.2
Hépatite B, total déclarations	14	18	23	64	86	81	1186	1169	1142	699	729	689
Hépatite C, aiguë				1 0.1			27 0.3	19 0.2	14 0.2	11 0.2	13 0.2	8 0.2
Hépatite C, total déclarations	22	12	16	93	67	90	1089	1009	1093	625	592	624
Infection à VIH	12 6.9	7 4	2 1.2	39 5.6	23 3.3	16 2.3	398 4.4	364 4	330 3.7	255 4.9	198 3.8	183 3.5
Sida				2 0.3	3 0.4		41 0.5	47 0.5	39 0.4	20 0.4	27 0.5	20 0.4
Syphilis, stades précoce s ^d	4 2.3	13 7.5	25 14.4	31 4.5	52 7.5	80 11.6	750 8.3	828 9.2	822 9.1	396 7.6	496 9.6	471 9.1
Syphilis, total	5 2.9	18 10.4	36 20.8	43 6.2	74 10.7	107 15.4	1016 11.3	1117 12.4	1094 12.2	537 10.3	655 12.6	648 12.5
Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs												
Brucellose				2 0.3	2 0.3	2 0.02	5 0.06	10 0.1	1 0.02	4 0.08	6 0.1	
Chikungunya				6 0.9	1 0.1	46 0.5	30 0.3	18 0.2	38 0.7	14 0.3	15 0.3	
Dengue	1 0.6	15 8.7	3 1.7	13 1.9	31 4.5	13 1.9	233 2.6	528 5.9	174 1.9	121 2.3	332 6.4	105 2
Encéphalite à tiques												
Fièvre du Nil occidental							1 0.01	1 0.01				
Fièvre jaune												
Fièvre Q	1 0.6	1 0.6		15 2.2	9 1.3	7 1	142 1.6	141 1.6	139 1.5	93 1.8	98 1.9	86 1.7
Infection à Hantavirus	1 0.6			1 0.1			1 0.01			1 0.02		
Infection à virus Zika					1 0.1		3 0.03	10 0.1	2 0.02	1 0.02	8 0.2	2 0.04
Paludisme	5 2.9	8 4.6	6 3.5	22 3.2	27 3.9	32 4.6	280 3.1	322 3.6	326 3.6	144 2.8	172 3.3	197 3.8
Trichinellose								2 0.02			1 0.02	
Tularémie												
Autres déclarations												
Botulisme								1 0.01			1 0.02	
Diphthérie^e	1 0.6	1 0.6	1 0.1	1 0.1	2 0.3	6 0.07	22 0.2	99 1.1	5 0.1	4 0.08	10 0.2	
Maladie de Creutzfeldt-Jakob		2 1.2	1 0.1		4 0.6	22 0.2	17 0.2	29 0.3	15 0.3	9 0.2	21 0.4	
Tétanos												
Mpox	2 1.2		2 0.3	3 0.4		59 0.7	29 0.3	254 2.8	44 0.8	19 0.4	3 0.06	

Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella:

Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 27.7.2025 et incidence pour 1000 consultations (N/10³)

Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	27		28		29		30		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 ³	N	N/10 ³						
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	0	0	1	0.1	0	0	0	0	0.3	0
Piqûre de tiques	25	2.3	18	1.9	10	1.2	9	1.4	15.5	1.7
Herpès zoster	11	1	4	0.4	10	1.2	8	1.2	8.3	1
Névralgies post-zostériennes	0	0	1	0.1	0	0	1	0.2	0.5	0.1
Médecins déclarants	147		132		120		100		124.8	

Borrélioïse de Lyme : <https://idd.bag.admin.ch>

Résumé hebdomadaire sur les virus respiratoires

Le portail d'information de l'OFSP sur les maladies transmissibles donne régulièrement des informations sur les cas d'infection et de maladie dû à différents agents pathogènes respiratoires, en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. <https://idd.bag.admin.ch/>

La mise à jour a lieu le mercredi à 12h00.



Liste des spécialités :

La liste des spécialités peut être consultée sur internet sous : www.listedesspecialites.ch



PUBLICATION DES MODIFICATIONS DE LA LISTE DES SPÉCIALITÉS: ADAPTATION DE LA PROCÉDURE

Le 22 septembre 2023, le Conseil fédéral a décidé d'abroger l'art. 72 de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal; RS 832.10). Par conséquent, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne publie plus les modifications de la liste des spécialités (LS) dans son Bulletin, disponible sur son site Internet, une à deux semaines après leur mise en œuvre.

Depuis le 1^{er} février 2024, les modifications de la LS sont publiées sur le site Internet de la LS. Les modifications mensuelles, y compris les changements administratifs, figurent sur le site www.listedesspecialites.ch, à la rubrique Publications / Publications de la LS du mois en cours/Changements actuels (Excel). Ces publications seront archivées.

Exposition de la population suisse aux rayonnements ionisants en imagerie médicale

Environ 12,9 millions d'examens diagnostiques recourant aux rayonnements ionisants ont été réalisés en Suisse, en 2023, ce qui correspond à 1443 examens pour 1000 habitants. La dose moyenne s'élève à 1,69 millisievert (mSv) par personne.

Comme en 2018, la tomodensitométrie (CT) reste la modalité qui contribue le plus à l'exposition de la population, bien que la dose moyenne par examen ait diminué. Quant à la radiologie dentaire, celle-ci reste de loin la modalité la plus fréquemment utilisée. La dose délivrée y est toutefois minime.

L'exposition médicale en Suisse reste stable depuis 2018. Les 12,9 millions d'examens génèrent une dose efficace moyenne par habitant de l'ordre de 1,69 mSv. Cela représente une augmentation apparente de 13 % par rapport à l'enquête de 2018 (Figure 1A: méthode initiale appliquée pour 2018). La cause principale est la hausse du nombre de CT réalisés, passé de 135 à 207 pour 1000 habitants. Cependant, le change-

ment de méthode de collecte du nombre d'examens effectués par rapport aux années précédentes rend difficile les comparaisons dans le temps. L'application rétrospective de la méthode de 2023 aux résultats de l'enquête 2018 montre que l'exposition aux rayonnements en 2018 était déjà au niveau actuel (Figure 1B: 2018 corrigé avec la méthode de 2023).

Figure 1
Exposition aux rayonnements ionisants d'origine médicale par habitant – Evolution temporelle

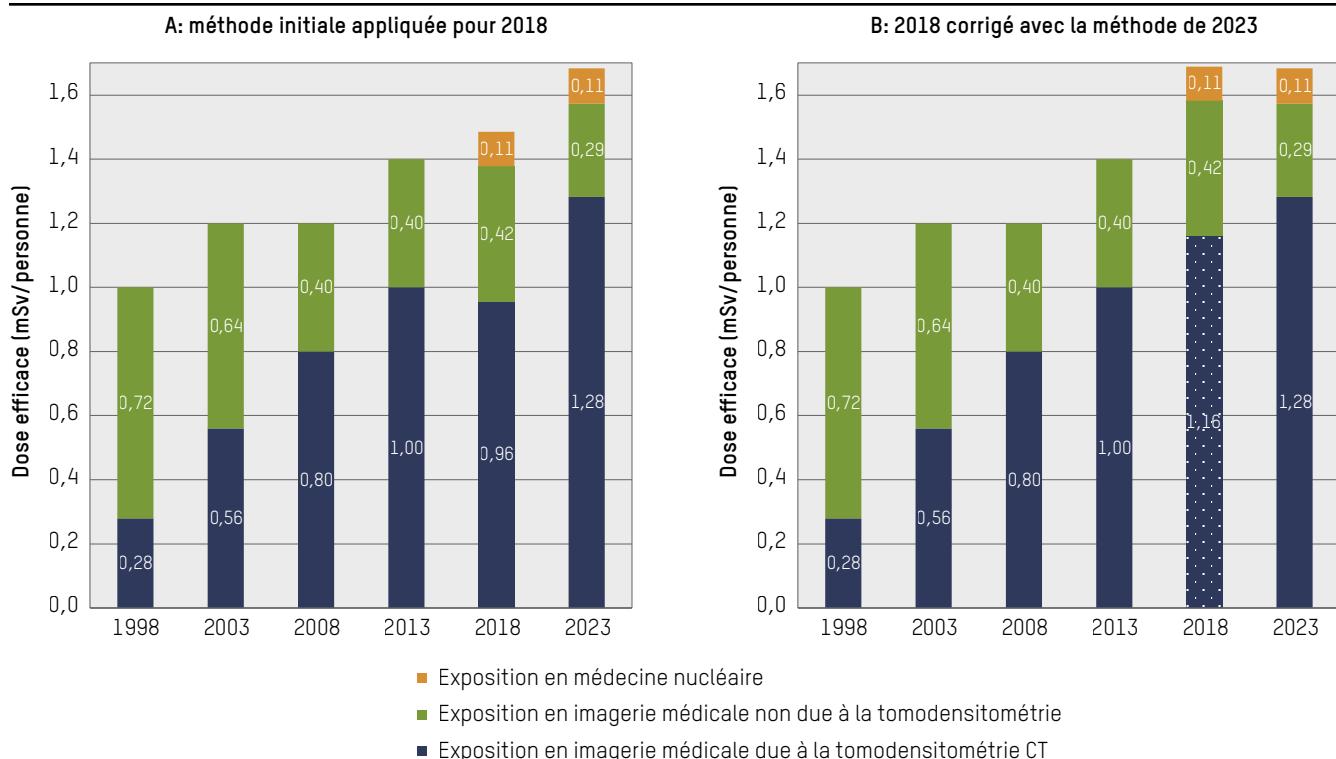
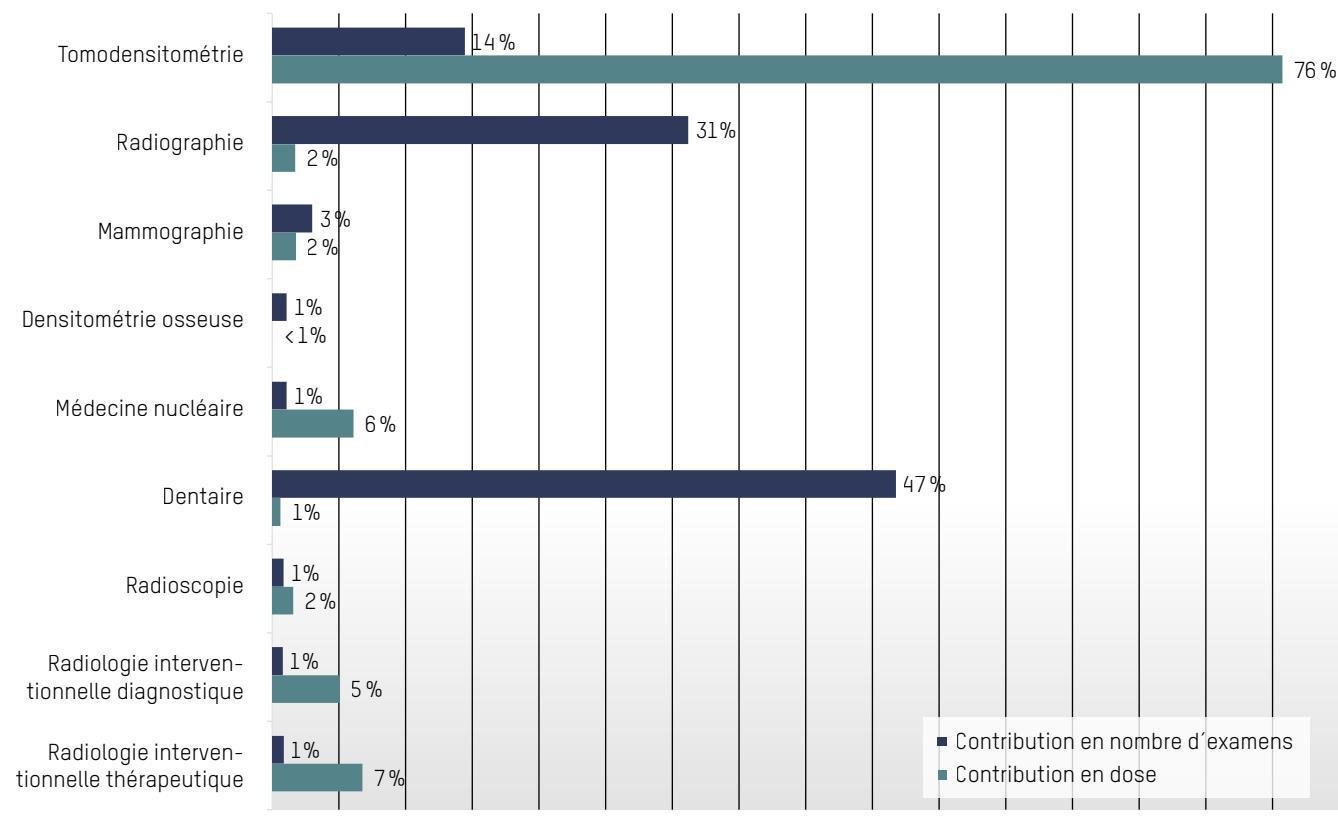


Figure 2
Contribution en nombre d'examens et en dose des différentes modalités



LE NOMBRE D'EXAMENS DE TOMODENSITOMÉTRIE AUGMENTE, LEUR DOSE MOYENNE DIMINUE

Près de 1,9 million d'examens CT ont été réalisés en 2023, ce qui représente environ 14 % de tous les examens effectués, lesquels contribuent à presque 76 % de la dose délivrée à la population (Figure 2). La dose efficace moyenne par examen CT a diminué, passant de 7,1 mSv à 6,2 mSv, soit une baisse de 13 % environ. La contribution de cette modalité à la dose efficace moyenne est de 1,28 mSv par habitant.

L'évaluation des doses par examen de tomodensitométrie se fonde sur une collecte de données menée par l'OFSP dans différents hôpitaux. Celle-ci a permis de déterminer la variation en pourcentage de la dose entre 2018 et 2023, qui a ensuite été appliquée aux valeurs de dose de l'enquête de 2018. Une comparaison avec les valeurs issues d'un logiciel d'acquisition de doses d'un hôpital universitaire laisse supposer que la réduction de la dose est en réalité encore plus importante.

Cette évolution témoigne de l'efficacité des mesures d'optimisation prises jusqu'ici, telles que l'introduction de niveaux de référence diagnostiques, l'optimisation des protocoles d'examens par les fabricants et les utilisateurs ainsi que l'intégration des physiciens médicaux dans le quotidien clinique. Les audits cliniques répondront à la question de savoir si l'augmentation du nombre d'examens CT est justifiée et, le cas échéant, mettront en évidence les mesures nécessaires.

Méthode

Les calculs des fréquences se basent sur des données administratives et de facturation, complétées par des données primaires collectées spécifiquement dans ce but. Le changement de méthode de collecte par rapport aux années précédentes rend difficile les comparaisons dans le temps. Les différences dans les pratiques de codage et la logique de facturation des examens CT en séjour stationnaire constituent d'autres sources d'incertitude.

Des informations complémentaires peuvent être consultées au lien suivant: www.versorgungsatlas.ch. L'atlas des services de santé utilise une méthode identique pour recenser le nombre d'examens CT.

RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE : DOSE INCHANGÉE MALGRÉ L'ÉLARGISSEMENT DES EXAMENS PRIS EN COMPTE

Plus de 200 000 examens ont été réalisés en 2023 en radiologie interventionnelle, soit 24,2 examens pour 1000 habitants. La dose efficace moyenne était de 0,2 mSv par habitant.

En radiologie interventionnelle diagnostique, les angiographies coronaires (CA) représentent 63 % de la dose. Parmi les interventions thérapeutiques, les angioplasties coronaires (PTCA) représentent 69 % de la dose. Au total, on constate une augmentation de plus de 60 % du nombre d'examens par rapport à 2018, pour une dose comparable.

Il convient de noter que l'éventail des examens pris en compte dans cette enquête a été élargi.

LA DOSE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE RESTE STABLE ALORS QUE LA FRÉQUENCE AUGMENTE LÉGÈREMENT

Depuis la dernière enquête en 2018, la dose efficace moyenne en médecine nucléaire est restée stable (0,11 mSv par habitant), malgré une légère augmentation du nombre d'examens effectués (de 13,3 à 15,7 pour 1000 habitants).

Plus de la moitié des examens réalisés sont des examens PET/CT de tumeurs, qui représentent près de 75 % de la dose par habitant. L'exposition aux rayonnements due aux produits radiopharmaceutiques a diminué d'environ 10 %, mais le nombre d'examens PET/CT a augmenté (+ 53 % par rapport à 2018). Ceux-ci s'accompagnent d'acquisitions CT qui représentent près de 50 % de la dose.

LES RADIOGRAPHIES DENTAIRES SONT LES EXAMENS LES PLUS FRÉQUENTS

Les radiographies dentaires sont les examens plus fréquents (671 examens pour 1000 personnes), suivies par les radiographies conventionnelles (448 examens pour 1000 personnes). Toutefois, la contribution de ces deux types d'examen à la dose moyenne délivrée à la population est faible : 0,01 mSv (médecine dentaire) et 0,04 mSv (radiographie conventionnelle) par habitant. La tomodensitométrie se place en troisième position quant aux fréquences d'examens effectués.

LA FRÉQUENCE DES EXAMENS AUGMENTE AVEC L'ÂGE

La moitié des examens CT ont été réalisés chez des patients âgés de 66 ans et plus, alors qu'ils représentent moins de 20 % seulement de la population helvétique. L'âge médian des patients exposés en radiologie interventionnelle est de 65,5 ans. Il se situe également au-dessus de l'âge médian de la population suisse (42,9 ans en 2023).

En outre, l'analyse des données disponibles indique que la dose moyenne des examens CT est légèrement plus élevée pour les patients de sexe masculin que pour les patients de sexe féminin (1,3 mSv et 1,2 mSv respectivement). En radiologie interventionnelle, la dose moyenne des patients de sexe masculin est deux fois supérieure à celle des patients de sexe féminin (0,27 mSv vs. 0,12 mSv).

Il est à noter que le risque radiologique dépend de l'âge et du sexe de la personne concernée. Il est beaucoup plus grand chez les enfants que chez les adultes, et les personnes âgées sont moins sensibles aux rayonnements. De plus, ce risque concerne davantage les femmes que les hommes.

Source

Schlussbericht: Monitoring der medizinisch bedingten Strahlenexposition 2023; BSS Volkswirtschaftliche Beratung AG; 26.06.2025 (pas disponible en français)

Contact

Office fédéral de la santé publique OFSP
Division Radioprotection
+41 58 462 96 14
str@bag.admin.ch

Contexte

L'imagerie médicale est essentielle pour le diagnostic et le traitement des patients. Toutefois, elle présente des risques pour la santé en raison de l'utilisation de rayons ionisants.

La surveillance de l'exposition de la population aux rayonnements ionisants en imagerie médicale tels que les examens à rayons X est une obligation légale (Art. 34, ordonnance sur la radioprotection). C'est pourquoi, depuis 1998, l'OFSP relève régulièrement l'exposition aux rayonnements de la population suisse. L'objectif est de définir de manière fiable la dose efficace par personne due aux différentes modalités (radiographie, mammographie, imagerie médico-dentaire, CT, radioscopie et imagerie en médecine nucléaire). Pour ce faire, la fréquence des examens effectués selon ces modalités est relevée et leur dose efficace moyenne estimée. Les changements et tendances peuvent ainsi être reconnus de manière précoce.

Afin de définir les priorités en matière de surveillance pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients, l'OFSP s'oriente fortement vers les résultats de cette enquête. L'évolution de la dose des différentes modalités est prise en compte pour évaluer la sécurité des patients. Réduire l'exposition aux rayonnements et éviter des examens médicaux inutiles permettent d'améliorer la protection de la santé. L'évolution du nombre d'examens diagnostiques effectués peut servir comme indicateur de l'efficacité des audits cliniques en radio-protection.

Le rapport détaillé de l'enquête 2023 (en allemand) et des informations complémentaires peuvent être consultés au lien suivant: www.bag.admin.ch/rad-enquete

Vol d'ordonnances

Swissmedic, Stupéfiants

Vol d'ordonnances

Les ordonnances suivantes sont bloquées

Canton	N° de bloc	Ordonnances n°s
Zurich		12446356

OFSP-Bulletin

32/2025

Semaine

P.P.

CH-3003 Bern
Post CH AG